

Bernard Chapuis



Essai d'étymologie patoise

Premier cahier
2011 - 2012

Introduction

Le patois est avant tout un mode de communication orale. Sa transcription a toujours posé un problème. Certains textes écrits, surtout dans le passé, présentent des incohérences. Plus récemment, des auteurs comme Jean-Marie-Moine et, avant lui, Simon Vatré, ont opté pour la logique et la rigueur. On retrouve le même souci dans le coffret Patois Langue et culture. Le patois écrit phonétiquement est incompréhensible pour le lecteur qui n'a plus aucun point de repère.

Les mots étudiés dans ce premier essai sont tirés du glossaire de Simon Vatré dans la version inversée due à Gilles Galeuchet. Les mots trop proches du français ne présentent aucun intérêt et ne sont pas retenus. Exemple : *le tchait* ne se distingue du chat que par la prononciation.

Très souvent, l'étymologie ne peut être établie avec certitude et nous sommes réduits à formuler des hypothèses.

Mots traités

1 aiffnaidge, <i>affouage</i>	26. vie, <i>route</i>
2. gailifraie, <i>gloutonner</i>	27. voïe, <i>cercueil</i>
3. rbaquaie, <i>rabrouer</i>	28. mé, <i>huche</i>
4. roncîn, <i>cheval</i>	29. groncenaie, <i>gronder</i>
5. grebi, <i>à foison</i>	30. beujon, <i>sot</i>
6. tiu, <i>cul</i>	31. ruatte, <i>rouet</i>
7. potregnat,, <i>douillet</i>	32. sôte, <i>abri contre la pluie</i>
8. fierobe, <i>fin de la journée de travail</i>	33. aloène, <i>absinthe</i>
9. pou, <i>coq</i>	34. mâlaimoré, <i>mâlaimè, acariâtre</i>
10. cramias, <i>pissenlit</i>	35. èyûre, <i>soigner</i>
11. queniât, <i>bâtard</i>	36. raivereûtche, <i>ravenelle</i>
12. grulatte, <i>gelée de ménage</i>	37. s'aibeutçenaie, <i>s'accroupir</i>
13. baichenatte, <i>fillette</i>	38. baiveu, <i>disproportionné</i>
14. baidgelle, <i>bavard, -e</i>	39. niâ, <i>oeuf factice, leurre</i>
15. virie, <i>tourner</i>	40. bâne, <i>borgne</i>
16. pannaie, <i>essuyer</i>	41. chteuquaie, <i>jouer aux cartes</i>
17. sô, è mon -, <i>soûl, tout mon -</i>	42. vouje, <i>accablé, abattu</i>
18. airboé, <i>contresens</i>	43. s'aicointnaie, <i>s'amouracher</i>
19. meûté, <i>museau</i>	44. baïjoueûre, <i>accolade, baiser</i>
20. chneuquaie, <i>chercher</i>	45. niaffaie, <i>gifler</i>
21. égrâlaie, <i>détériorer</i>	46. aidûesievos, <i>adieu (salutation)</i>
22. boéré emboérilaie, <i>harnais, harnacher</i>	47. châgue, <i>objet adjudé</i>
23. écregneule, <i>chétif</i>	48. vôsaidge, <i>adresse, habileté</i>
24. beûyatte, <i>braguettes</i>	49. aivége, <i>habitude</i>
25. tchairi, <i>hangar</i>	50. aivoûetre, <i>adultère</i>

Aiff'naidge

L'*aiff'naidge*, l'affouage, est le droit de prendre dans une forêt la quantité de bois nécessaire pour se chauffer. On trouve les différentes variantes suivantes : *aiff'naidge*, *aiffouaidge*, *aiffuaidge*. Dans la même famille lexicale, on a le verbe transitif *aiffouaidgie*, ou *aiffouaie*, qui signifie affouager, c'est à dire désigner les ayants-droits à l'affouage. *L'tieumnâ était tchairdgie d' aiffouaidgie*. Le conseil communal était chargé d'affouager. (JMM). Nous sommes dans le domaine du droit coutumier. Selon Littré, le mot provient du bas-latin *affoagium*, lui-même dérivé du verbe *affocare*, mettre au foyer, de *ad*, à et *focus*, foyer. Le mot était d'usage courant dans l'ensemble du Jura.

Nous empruntons au Trésor de la langue française quelques extraits littéraires. Au droit d'affouage était liée la redevance, comme en témoigne ce passage :

«... le droit de glandage et ... *les droits d'affouage*, les droits de foulon et battant; la grosse dîme, pour les deux tiers à Son Altesse, et pour l'autre tiers à l'Église;...» (Erckmann-Chatrion, Histoire d'un paysan, 1870)

Marcel Aymé, dans *La Jument verte* (1933), fait référence à l'affouage : « Restent les cléricaux, tu les connais, la plupart ont montré trop d'intransigeance pour trouver crédit auprès des Républicains. Je n'en vois qu'un pour faire la liaison. On l'a vu, aux dernières séances du Conseil, s'efforcer résolument de réconcilier les deux partis dans les débats sur les affouages. »

Pour compléter cet article, il serait intéressant et l'ancrer dans nos réalités jurassiennes et de citer des extraits de procès-verbaux communaux ou bourgeois.

Gailifraie

Dans son glossaire des Franches-Montagnes, Marie-Louise Oberli signale la variante *gâfraie*, en usage sur le Haut-Plateau. Ce verbe signifie se goinfrer, bouffer, gloutonner, dévorer. Le patois de Chatenois a *galafrâ*, verbe polysémique qui s'utilise aussi dans le sens de dilapider, dépenser inconsidérément, comme le fils prodigue. *Bâfraie*, *engatchie*, *engoulaie* sont autant de synonymes qui expriment l'idée de gloutonnerie. Le moyen français connaît le substantif *galifre*, homme vorace. Comme notre *bouffer*, le verbe *gailifraie* fait partie du langage familier. Il a une connotation ironique.

Il apparaît dans une *fôle* (histoire) orale, recueillie en pays d'Ajoie :

Jean-Pierre était connu pour son appétit glouton. A l'occasion de St-Martin, on fait bombance. Jean-Pierre regarde, médusé, les victuailles préparées en abondance.

- *T'veus r'poéyai r'galifraie*, *Djain-Piere*, lui dit un moqueur. Tu vas pouvoir t'empiffrer, comme d'habitude.

Le goinfre, blessé dans son orgueil, quitte la table.

- *Eh bîn, te galifrerés tot pa toi*. Eh bien, tu boufferas tout seul.

Mais notre amateur de bonne chère ne peut faire taire sa gourmandise. Après avoir *boqué* (boudé) quelques instant, il rejoint sa place parmi les convives et se met à *galifraie* avec avidité.

Le Trésor de la langue français signale le substantif masculin *galfâtre*, qui s'applique au goinfre et au propre à rien. Selon la même source, on le trouve chez Léon Bloy, Anatole France, Balzac. Quant à l'origine du mot, elle est difficile à établir.

R'baquaie

En Ajoie, le verbe *r'baquaie* signifie rabrouer. *È s'ât fait è r'baquaie*. Il s'est fait rabrouer. (JMM). Localement, il peut exprimer le désappointement : *Yè bîn, t'és t'aivu bîn r'baquè*. Eh, tu l'as eu, tu as été bien attrappé, c'est bien fait pour toi, tu es tombé sur le nez, ou sur le *bec*. Le glossaire franc-montagnard enregistre le verbe intransitif *bâquaie*, avec une signification différente : avoir la bouche ouverte. Marie-Louise Oberli donne l'exemple suivant : *È ne saît révisaie âtche sains bâquaie*. Il ne peut regarder quelque chose avoir la bouche ouverte.

Dans *r'baquaie*, on a le mot *bac*, bec, qu'il ne faut pas confondre avec *baque*, qui désigne à la fois la truie et la souillon.

On trouve, dans Littré, le verbe pronominal se rebéquer, répondre et tenir tête à un supérieur. C. Gagnière le cite également dans *Pour tout l'or des mots* et le relègue parmi les mots obsolètes.. Pour ce dernier auteur, se rebéquer, c'est « répondre avec quelque fierté à une personne à qui on doit le respect ».

Roncîn

Le vieux mot français *roncin* désignait, au moyen âge, le cheval de charge, par opposition au coursier ou cheval de guerre. Il est définitivement sorti de l'usage. En revanche, notre patois l'a conservé avec le sens général d'étalon. *Èl éyeuve des roncîns*. Il élève des étalons. (JMM). Un *roncîn d'aîne* est un baudet, c'est à dire l'âne mâle.

L'étalon, on le sait, est ardent, fougueux. Même tempérament pour l'amoureux éperdu. *Ç'ât in sacré roncîn*. C'est un amoureux passionné. (SV). Rien d'étonnant que le substantif patois s'applique à l'amoureux dont la passion frise la folie. *I crais bîn qu'ci roncîn veut dev'ni fô*. Je crois bien que cet amoureux passionné deviendra fou. (JMM). Le *roncenou*, selon le glossaire des Franches-Montagnes, est un *coureur de jupon* (MLO). La variante ajoulote *ronç'nou* qualifie l'amoureux dont la vivacité est telle qu'elle suscite une mise en garde.

Le *ronsin*, en wallon, langue d'oïl comme notre patois, c'est le cheval entier, l'étalon reproducteur. L'origine du mot est incertaine. On a voulu y voir une parenté avec l'allemand *Ross*, cheval, mais cela reste du domaine de l'hypothèse. D'autres supposent un dérivé de roux. Toutefois, rien n'indique que le roncin ait été primitivement un cheval roux.

Autrefois, on faisait sauter les jeunes enfants sur les genoux en leur chantant cette charmante comptine :

*È tchevâ, mon roncîn, po allaie demain â vîn.
È tchevâ, mai poutratte, po allaie devé Faratte.
Les pouêres dgens s'en vint
Tot balment, tot balment.
Les gros chires s'en vint
Ã galop, à galop, à galop...*

À cheval, mon roncin, pour aller demain au vin. / À cheval, ma louche en bois, pour aller vers Ferrette. / Les pauvres gens s'en vont / Lentement, lentement./ Les riches s'en vont au galop...

Grebi

I seus t'aivu és moures d'lai sens d'Vindlincoèt, è y en aivaît tot grebi. Je suis allé aux mûres du côté de Vendlincourt. Il y en avait à foison. L'adverbe *grebi* et ses variantes *grebè, greblè, griblè* expriment l'idée d'abondance.

L'origine reste obscure. Deux hypothèses s'affrontent en ce qui concerne l'étymologie. Le mot pourrait venir de *criblé*, dont la sonorité est proche. *Un visage criblé de taches de rousseur.* Et, au figuré, *être criblé de dettes.* (Robert). Certains auteurs l'apparentent au latin *crebitas*, multitude, mais cette interprétation n'est pas certifiée.

Pour l'anecdote, signalons que la dernière métayère de la ferme du Morimont taxaient les cueilleurs de mûres qui grapillaient sur ses pâturages. Elle encaissait deux francs suisses par bidon, quelle que soit la taille du récipient. Il était difficile pour les amateurs de mûres d'échapper à la vigilance de son fidèle domestique, un ancien soldat allemand qui avait renoncé à rentrer dans son pays à la fin des hostilités et que la vieille avait recueilli. Précédé de son chien, il fondait sur les cueilleurs comme un rapace sur sa proie.

Tiu

Nul besoin de traduire ce mot du langage familier qui ne diffère du français que par la prononciation. C'est l'occasion de mettre en évidence un phénomène intéressant : le glissement phonétique, soit, dans le cas présent, la « mouillure » de la consonne /t/. En effet, dans le nombreux cas, le /k/ français correspond au /t'/ patois : *tiu* - qui; *tiaind* - quand; *tieût* – cuit ; *lai Tieûvatte* - la Coeuatte, rivière qui prend sa source à Coeuve, *ai Tieûve*, ...

Comme son homologue français, *tiu* (du latin *culus*) entre dans de nombreuses expressions. *Djâse en mon tiu!* Parle à mon cul, je ne t'écoute pas, tes propos ne m'intéressent pas. Et pour envoyer un importun sur les roses, on lui dira : *Coène m'â tiu!* Va te faire voir!

Contrairement au français qui hésite à utiliser un mot considéré par les puristes comme vulgaire et dont parfois on n'écrit que la première lettre - clin d'oeil au lecteur -, le patois ne s'embarrasse pas de convenance. A preuve la célèbre chanson des Petignats qui appelle à la rébellion :

Voili c'ment qu'è nôs fât faire tus,

Fotre és tyrans lai pâle â tiu.

Voilà comment il nous faut faire tous, / foutre aux tyrans la pelle au cul.

Pour éviter le mot *tiu*, on recourra à son synonyme *derie*, derrière. *Èl â tchoé ch'le derie.* Il est tombé sur le derrière (JMM). En français même, ce n'est que tardivement que le mot est devenu tabou, relégué au vocabulaire de corps de garde par les défenseurs de la morale.

Dans la même famille on a *tiulatte, culotte, pantalon*; *tiulbutaie, culbuter*; *tiulottè, culotté*. Le diminutif *tiulottèt*, familier et affectueux, désigne le petit enfant. Le *tiulottèt d'motie*, très jeune, innocent, à peine baptisé *â môtie*, à l'église, n'est pas encore sec derrière les oreilles, *è n'ât p'oncoè sat driere les aroyes*. Il porte encore un *môtretiu*, une brassière.

Celui qui se promène vêtu d'un pantalon déchiré sera qualifié de *môtretiu*. Relevons que *môtretiu* désigne aussi le paon. *Le môtretiu breûye, è veut pieuvre.* Le paon crie, il pleuvra (JMM).

D'un étourdi qui perd tout, sa pipe, ses lunettes, on dit ironiquement : *È piedrait bîn son tiu, s'è n'était p'bîn couju*. Il perdrait même son cul si celui-ci n'était pas bien cousu.

Le fils d'un riche propriétaire terrien avait épousé, contre l'avis paternel, une fille honnête et travailleuse, mais sans dot. La belle-mère tenait, à l'égard de cette bru indésirable, des propos fort peu amènes : *Èll' n'é aippoétchè qu'son tiu*, se plaisait-elle à répéter.

Enfin, il convient de ne pas confondre le *tiu* avec le *tiûe*, le cuir. Autre homonyme : le *tiûe* ou *tiûere*, à la fois choeur (partie de l'église) et chorale-

7

Potregnat

Ç't'afaint ât brâment potregnat. Cet enfant est très douillet (SV). Localement, cet adjectif a pu prendre le sens de dédaigneux et s'appliquer, par exemple, à l'enfant qui rechigne à manger sa soupe. Nos recherches n'ont pas permis d'en déceler l'origine. Il faut donc se contenter d'en savourer la sonorité évocatrice. La semi-consonne /gn/ se retrouve dans *condangne*, répugnance. *Çoli me poèteche condangne*, cela me répugne, j'en ai dédain. *Potregnat* semble dériver du verbe *potraingnie*, patauger, qui nous donne le substantif *potregnou*. *Les afaints*, écrit Jean-Marie Moine, *ainmant potraingnie dains lai r'viere*. Les enfants aiment patauger dans la rivière. Ce sont donc des *potraingnous*. Dès lors, quel lien établir au sein d'une même famille lexicale entre *l'afaint potregnat* (douillet) et les pataugeurs qui s'éclaboussent, *ces potraingnous que s'étchissant?*

8

Fierobe

Quand la journée de travail s'achève, on a *fierobe*, ou on fait *fierobe*. *Ès ché, an fait fierobe*. A six heures, on arrête le travail (JMM). Le mot survit dans le français régional, notamment en Ajoie : Salut, Paul tu as déjà *fierobe*? Tu as déjà fini ta journée? L'origine germanique est évidente. En allemand, *Feierabend* a le même sens. *Fierabend machen*, cesser le travail. Fierobe est également un patronyme. La ferme de Masesselin, au bord du Doubs, sur la commune de Soubey, a longtemps été tenue par une famille Fierobe. La ressemblance est fortuite.

9

Pou

Le *pou*, c'est le coq. Le mot est issu de l'ancien français *pouil*, même sens, et dont dérivent poule et poulet. La confusion entre le *pou*, le coq, et le *pou*, l'insecte découle de l'homonymie. Le français a conservé le vieux mot *pou*, coq, dans l'expression être fier comme un pou. Notons qu'en patois, poule se dit *dgerènne*, de l'ancien français *geline*. La distinction entre le *pou*, le coq, et le *poûe*, le cochon est marquée à l'oral par l'allongement de la voyelle et à l'écrit par l'accent circonflexe et le e final.

Le coq, orgueilleux roi de la basse-cour, monte sur son fumier pour lancer son chant matinal, d'où ce proverbe, recueilli par Simon Vatré : *Lo pou ât maître de son feumie*. Le coq est maître de son fumier. *Rentrez vos dgerènnes, i lâche mon pou*. Rentrez vos filles, je lâche mon fils, un coq impétueux qui pourrait faire des malheurs dans la gent féminine.

Le coq est l'emblème de la fierté. Pensez au coq gaulois. Peut-être est-ce l'explication du sobriquet des habitants de Lajoux, *les Pous*.

Cramia

Quel Jurassien ne connaît pas le *cramia*, le pissenlit aux feuilles dentées comme la *crâmaîye*, ou crémaillère. Qui n'en a pas cueilli vers la fin de l'hiver pour en confectionner une délicieuse salade aux vertus dépuratives? Le mot survit dans l'ensemble du Jura. Sa variante franc-comtoise est *cramailot*. On entend aussi le mot *pichoyé*, altération de *piche-en-yét*, littéralement pisse-en-lit. Et voilà notre pissenlit.

Associer *cramia* à carême et et y voir l'herbe de carême, parce qu'on en fait des salades durant cette période de jeûne relève de l'étymologie primaire et fantaisiste. Il est beaucoup plus vraisemblable que *cramia* dérive de crémaillère en raison de la forme des feuilles.

Et puis, tous les amateurs vous le confirmeront : *An raimésse les pus bés cramias dains les montnieres*, c'est dans les taupinières qu'on cueille e les plus beaux pissenlits.

Ceux de nos aînés qui avaient vécu la dernière MOB, aimaient à évoquer le populaire capitaine Schaffner qui n'hésitait pas à envoyer un détachement de quatre hommes cueillir des *cramias*. Double bénéfique de l'opération : passer le temps et améliorer l'ordinaire.

Queniat

Dans les *Actes de la Société jurassienne d'Émulation, année 1959*, le folkloriste Jules Surdez a publié une nouvelle en patois du Clos-du-Doubs intitulée *Le Tiæuniat* et dont il donne en regard la traduction française. C'est l'histoire tragique d'un bâtard, échoué, avec sa mère, chez un fermier avare et cruel. « *L'afaint et peus sai mère n'étint djemais ressôlés. Els étint aiche biaîves, aiche moindres, que s'ès ne maindgint que des mâles d'âles de caincoïdges vou bin des palures de pommattes et de celéjie. Le petét tiæuniat , ai foueche de recidre des rouetenèes et d'être étchevaingnê, était refait ès côps ...* » L'enfant et sa mère n'étaient jamais rassasiés. Ils étaient aussi pâles, aussi malingres que s'ils ne mangeaient que de la bouillie d'ails de hannetons ou des épiluchures de pommes de terre et de l'écorce de cerisier. Le petit **bâtard**, à force de recevoir des fessées, était refait (habitué) aux coups ... »

Le mot *queniat*, enfant naturel, bâtard, connaît de nombreuses variantes, notamment *caignat*, *tçheniat*, *tieugnat*, *tiæuniat*. Jean-Marie Moine donne l'exemple suivant : *Èlle coitche son caignat*. Elle cache son enfant bâtard. Quel déshonneur, autrefois, et quelles souffrances pour la malheureuse mère! Nous avons relevé ce curieux dicton chez Simon Vatré, qui lui-même l'a repris de Jules Surdez : *Annèe de neûjéyes, annèe de queniats*. Année de noisettes, année de bâtards.

Le *tieugnat*, c'est aussi l'ébuard, coin dont se sert le bûcheron pour fendre le bois. D'où la confusion homonymique intentionnelle entre *queniat* et *tieugnat*. C'est sans doute sur ce double sens que joue le refrain de la chanson des Brandons, dont les paroles sont de Lucien Lièvre et la musique d'Émile Sanglard :

Vire, vire, vire mai faiye!

Aitaint de beignats

Qu'è y é de tieugnats.

Tourne, tourne, tourne ma torche! / Autant de beignets / Qu'il y a de coins. Y aurait-il sous-jacente une allusion à peine voilée à des amours perçues autrefois comme coupables?

Notons que localement, le mot *begnat* a pu, dans le registre obscène, désigner le sexe de la femme. *Queniat* et *quène* ont même servi de sobriquets malveillants.

Aux Franches-Montagnes, le *quequegnat*, désigne le bègue (MLO), qui émaille ses propos de *quequeque* : *Qu'ât-ce quequeque te dis ?*

Le mot *cagne* pourrait être à l'origine de notre *queniat*. Il est formé sur le latin *canis*. Il désignait un chien de mauvaise race. *Dans la même portée, il y a trois cagnes pour un bon chien*, écrit Carteron, dans *Premières chasses, 1866*. (Littré). *Cagne* est définitivement sorti de l'usage.

12

Grulatte

La *grulatte*, ou gelée de ménage, dite aussi *dgealaie*, figure en bonne place au plantureux menu de la Saint-Martin. La variante du Haut-Plateau est *grelatte*, que Marie-Louise Oberli traduit par *gélatine*. Le mot *grulatte* signifie aussi tremblote, frisson. Il survit en français régional dans l'expression *Je grule de froid*, je tremble de froid, je grelotte. Celui qui tremble, de peur ou de froid, est un *grulou*. *El é la grulatte*. Il a la tremblote.

Pour revenir au domaine culinaire, citons encore ce nostalgique des gelées d'antan : *Ai Saint-Maitchîn, mai mère nôs fsaît aidé d'lai boinne grulatte*. A Saint-Martin, ma mère nous faisait toujours de la bonne gelée.

13

Baîchatte

Quaitre baîchattes et lai mère, cîntche diaîles contre le père. Quatre filles et la mère, cinq diables contre le père (SV). Fille se dit aussi *fêye*, mais avec un indice de fréquence moins élevé. Le diminutif *baîchenatte*, parfois *baîchnoyatte*, a une connotation affectueuse et est plutôt réservé aux petites filles.

Baîchatte est à rapprocher de *bachelier*, terme de féodalité désignant le jeune homme qui aspire à devenir chevalier. Le féminin *bachelière*, d'apparition tardive, réservé jadis à la jeune fille noble, s'est maintenu dans les dialectes pour désigner la fille d'honneur. Le terme anglais *bachelor*, manifestement de la même origine, et traduit par célibataire, correspond à notre patois *boûebe*, de l'allemand Bube. L'homme qui n'a pas trouvé chaussure à son pied restera *véye boûebe*, vieux garçon. La fille dans le même cas restera *véye baîchatte*, avec, parfois, un penchant pour la bigoterie.

Baidgé, baidgelle

Baidgé, et surtout son féminin *baidgelle* sont encore bien présents dans le parler jurassien. En effet, il n'est pas rare d'entendre un non-patoisant boucler le caquet de son interlocuteur en lui décochant un *Coidge-te, baidgelle!* bien senti. Invitation à l'intarissable bavard, l'incorrigible *baidgé*, à se *coidgie*, à se tenir *coi*.

Dans le même champ lexical, on trouve *baidgellerie*, commérage; *baidgelaie*, bavarder, *baidgelou*, loquace, volubile. Le synonyme de *baidgé* est *baboéyé*, dont la parenté avec babillard, de babil, est évidente.

L'origine de *baidgé* / *baidgelle* est difficile à établir. Le lien avec badiner et babiller n'est pas certifié. Certains font remonter *baidgé* au mot barde, lui-même d'origine celtique. Ils supposent une transformation des sons /rd/ en /dj/ : barde > *bairde* > *baidje* ou *baidge*, d'où *baidgé*. Cqfd.

Virie

Virie est un verbe polysémique. Avec un complément direct, il signifie tourner. *Virie lai tiere*, littéralement tourner la terre, bêcher. *Èl é virie en lai tchairrue*. Il a tourné à la charrue. *Èl é virie â tieutchi*. Il a bêché son jardin. Intransitif, il signifie perdre l'esprit : *èl é virie*, et pronominal, *se virie*, se (re)tourner. *Vire-te, Meusatte!* disait ce paysan à sa vache avant de la traire.

Dans la même famille, on a *viraidge*, virage; *virat*, *girouette*. Le *virbôs*, littéralement tournebois, est un outil dont le bûcheron se sert pour tourner une grume. Du verbe *virie* dérive le *virou*, le tourneur, qui travaille sur un tour. On parle du *virou d'baiguettes* à propos du sourcier, qui trouve de l'eau grâce à ses baguettes. L'habile *virou d'câches* épate par ses tours de cartes. La rivière fait des *virvôs*, des méandres. Le *violat* est un étourdissement, une perte de conscience. Les Ajoulots fêtent le *r'virat*, le dimanche après la St-Martin.

Tourner se dit aussi *toénaie* : *Lai rûe é toénè*. La roue a tourné. (JMM). A ne pas confondre avec son homonyme *toénaie*, tonner : *È fait touffe, è poérait bîn toénaie*. Il fait une chaleur étouffante, il pourrait bien tonner. Quant au verbe *vôdre*, il a plutôt le sens d'enrouler. *Vôdre in codgé*, enrouler un cordeau. Quand la crise économique frappe, *an on di mâ d' vôdre*, on a de la peine de nouer les deux bouts. (SV). Le radical de *virie* se retrouve dans l'adverbe *envirvô*, autour, alentour. *Allaie envirvô*, tourner en rond. Pris comme substantif masculin, *envirvô* virevolte, volte-face, changement radical de position. A propos de celui qui retourne sa veste, on pourra parler *des envirvôs d'sai politiche*. Le banlieusard habite *les envirvôs d'lai vèlle*. JMM signale l'adjectif / adverbe peu usité *vierèviere*, approchant, approximatif : *Ç'ât ierèviere di meinme*. C'est à peu près du même, c'est kifik bourricot, c'est blanc bonnet pour bonnet blanc.

Viron, ou *virot* n'a rien à voir avec *virie*. Il s'agit du *vairon*, petit poisson fréquent dans nos rivières et qu'on faisait frire roulé dans la farine. L'Allaine qui passe à Courchavon devait être riche en vairons puisque le sobriquet de *Virots* a été donné aux habitants de cette localité.

L'origine de *virie* ne fait aucun doute. Il s'agit du français *virer*, qui vient du latin populaire *virare* qui lui-même trouve sa source dans le latin classique *vibrare*, agiter. *Virie* nous a valu un néologisme moderne, le *virvoyou*, le giratoire (G. Brahier, cité par JMM). Ce qui prouve que notre patois peut encore s'adapter au progrès.

Concluons par une anecdote. Le curé demande des nouvelles de sa soeur au Gros Léon : *Èlle é mâ virie, èlle ât entrèe â covent*. Elle a mal tourné, elle est entrée au couvent. Le curé corrige :

- *Èlle n'é p'mâ virie, èlle ât mairièe d'avô Jésus-Christ*. Elle n'a pas mal tourné, elle est mariée avec Jésus-Christ.

- *Adonc, vôs coégnâtes bin mon bâ-frère*. Comme ça, vous connaissez bien mon beau-frère, constate ce malicieux de Gros Léon.

16

Pannaie

Pannaie, essuyer, se dit aussi *échûere*. *Pannaie lai tâle*, essuyer la table. *Se pannaie l'tiu*, s'essuyer le derrière. On retrouve l'expression dans une comptine grivoise qu'on murmurait autrefois dans les cours de récréation, en grand danger d'être surpris :

A, B, C, D.

Le maître qu'é tchie â yé.

M, N, O, P, Q.

Sai servante qu'y é pannè l'tiu.

Le maître a déféqué dans son lit et sa servante lui a torché le derrière. Les élèves d'autrefois, on le voit par ce couplet impertinent, étaient aussi espiègles que ceux d'aujourd'hui.

Pannou se dit du linge, du mouchoir, du torchon, soit de tout ce qui sert à essuyer. On le retrouve en Romandie sous la forme de *panosse*. Les trouffions irrévérencieux en font aussi notre fier drapeau.

17

Sô

I n'âi pus faim, i en ât mon sô. Je n'ai plus faim, je suis repu, j'ai mangé à satiété, j'ai mangé tout mon sou. *Sô* est à associer avec *soûl*, du latin *satullus*, diminutif de *satur*, dont le radical est le même que *satietas*, satiété. La même idée peut être exprimée par l'adverbe *prou*, assez. *I en ai prou*, j'en ai assez, adverbe conservé dans la formule *peu ou prou*, peu ou beaucoup. Penché sur la tombe d'un vieil avare, son contemporain plein de sagesse lui disait : *T'en és prou, mitnaint, des sous, Albert?*

Sô est variante de *sou* (la monnaie), de *sol* prononcé sou, comme un fol a donné un fou. *È n'é piepe in sô dains sai boéche*. Il n'a même pas un sou dans sa bourse.

Autres homonymes : L'adjectif *sô*, fatigué, prononcé parfois *sôle*. *Mon Dûe, ç'qu'i seus sôle*. Mon Dieu, ce que je suis fatigué. - Le substantif *sô*, la fatigue. *Tiaind qu'le sô me prend, i vais â yét, en piaice de raivijaie ç'te vimaïdge*. Quand la fatigue me prend, je vais me coucher, au lieu de regarder cette télévision.

Airboé

Décomposé, le mot donne *à reboé*, à rebours. Parmi ses variantes on trouve d'ailleurs *à rbours*, mais aussi *è-renvie*, *é-rtieulon*, *airneboé*, *boué*. Il est utilisé aussi bien comme locution adverbiale que comme substantif. En effet, *in airboé* est une bêtise, un contresens. *Ces tchairvôtes de gosses ne fainit qu'des airboés*. Ces petites canailles ne font que des bêtises. *Râte de dire des airboés*. Cesse de dire des contresens.

Claudine, l'héroïne d'une chanson populaire, est la spécialiste des *airboés* :

I ainme bîn mai Jâdine

Qu'ât de boène façon.

Tot ço qu'an yi commainde,

Èll' lo fait è rtieulon.

J'aime bien ma Claudine / Qui est de bonne façon. / Tout ce qu'on lui commande, / elle le fait à rebours. *Airboé*, à rebours, provient du latin *reburrus*, qui a donné *rebursus*, hérissé. Caresser à rebours c'est donc caresser à contrepoil.

Meûté, è rbrousse-meûté

Le meûté, c'est le museau, du bas-latin, *musus*. Au 13^e siècle, on a le *musel*. Pour le passage au patois, on remarque une altération phonétique : le /s/ devient /t/ et le /l/ tombe. *Le meûté* n'est pas réservé aux animaux. D'un ivrogne, on dira qu'il a *in meûté d'boyou*, la face rougeaude des buveurs.

Soulignons le pittoresque de l'expression *maindgie è r'bousse meûté*, manger à satiété, jusqu'à en repousser (*rboussaie*) le museau.

Chneûquaê

Ce verbe a le sens de chercher, (far)fouiller, fureter, fouiner. Le *chneûquou* est un fouineur.

Remarquons la finale *-ou*, au féminin *-ouse*. *Mentou*, *mentouse*, menteur, menteuse. *Lai chneûquaidge*, la fouille, consiste à chercher *lai chneûquerie*, l'objet caché. *È chneûque dains tos les tirous*. Il fouille dans tous les tiroirs.

Le patois de Montbéliard a l'infinitif *chenéquai*, pas tellement différent. Le mot semble venir de allemand *schnüffeln*, renifler, et au figuré fureter.

Dans les paronymes (mots de forme relativement voisine mais de sens différent), on a *chniquaie*, priser, mais aussi s'enivrer. *Ènne chnique* est une prise (de tabac) mais également un ivrogne .

Survivance : le verbe *chneûquer* est couramment employé en français régional ainsi qu'en témoigne cette anecdote. Le couple ne se parlait plus depuis un mois. Fatigué de *boquer* (bouder, faire la tête), le mari s'est mis à fureter dans toute la maison, dérangeant l'ordre établi. Exaspérée, sa femme lui demande : Qu'est-ce que tu *chneûques*, à la fin? - Ta langue, répondit l'homme. Et je l'ai retrouvée.

Égralaie

Ce verbe, dont le sens général est abîmer, endommager, détériorer n'est pas sans rappeler la grêle, dont il dérive. *Él égrâle tot ç'què touche*. Il abîme tout ce qu'il touche. (JMM). Polysémique, *égralaie* signifie aussi grêler, frapper, rosser. On dira *ènne égralèe*, une chute de grêle et, au figuré, *ènne égralèe d'côps*, une volée de coups. Dérivent du même radical *lai grâle*, la grêle; *in grâlon*, un grêlon.

Au fil du temps, il s'est produit une confusion entre l'adjectif grêle (du latin *gracilis*, gracile) et le substantif grêle, du vieux mot *gresle*, qui nous adonné grésil. Rien à voir donc avec ses paronymes *égrelé* et *griyat*. Être *égrelé*, c'est être assoiffé, et quand on a trop étanché sa soif après avoir fait la noce, on a *les griyats*.

Simon Vatré nous apprend qu'être *égrâlè poi les bossates*, c'est être marqué par la petite vérole.

Lai véye Aigathe s'en rvînt d'lai foérêt d'aivô in poijin féchîn d'bôs ch'lés épales. « Yè vôs n'èz p'de tchairrat? » qu'yi dît ci Lucien di Crâs. - I en aivôs yun. Mains ces crevures de gosses m'l'aint tot égrâlè. La vieille Agathe revient de la forêt portant un lourd fagot sur ses épaules. « Mais, vous n'avez donc pas de petit char? » lui demande ce Lucien du Crêt.- J'en avais eu, mais ces petits vauriens me l'ont complètement abîmé.

Boéré

Le *boéré* ou *boré*, parfois *borlaidge*, est une partie du harnais. On le traduit généralement par collier. Dans l'usage, on ne fait pas nécessairement la distinction entre *boéré* (l'ensemble du harnais) et *coulèt* (collier, une partie du harnais). *Emboérilaie* veut dire passer le collier à la bête de trait, harnacher. *Qu'le tchvâ aiveuche in boéré vou in coulèt, è fât aidé qu'è tireuche*. Que le cheval ait un harnais ou un collier, il faut toujours qu'il tire (JMM).

Celui qui fabriquait les *boérés* s'appelait *boérlie*, équivalent de bourrelier, en ancien français bourrel. Le mot bourrelier a donné naissance à un patronyme. Pensons aux éditions Bourrelier.

En patois contemporain, *boéré* désigne la ceinture de sécurité. Preuve de la vitalité du patois. *È fât qu'i boteuche ci boéré ?* Je dois mettre cette ceinture? *D'aivô ci boéré, i seus tot emboérilaie*. Avec cette ceinture de sécurité, je suis tout empêtré, comme harnaché.

Méfions-nous des homonymes : *lai boére*, la cane; *le boérèt*, le canard; *boére*, boire.

Écregneûle

Écregneûle se dit d'un être chétif, maigre, faible. *Dains ç'te famille, ç'ât tus des écregneûles*. Dans cette famille, ce sont tous des maigrichons (JMM). On dit d'une écregneule (enfant chétif) : *È n'crât ni è n'creve* (Il ne croît ni dépérit). Ou bien : *È n'veut p'allaie tchiere és étoules*. (Il ne verra pas l'automne. Traduction littérale : Il ne chiera pas sur les chaumes). Péjorativement, *écregneûle* prend le sens de nabot, d'avorton (*aivotchon*). Son origine demeure un mystère.

Localement, il a désigné le petit oiseau, notamment le rossignol. On évitera le confondre avec *un écregnat*, qui est un petit écriin, pas plus qu'avec une *écreugne*, cabane, hutte, ou encore *un écreût*, un coup de tonnerre.

Beûyatte

Beûyatte, braguette. *Dis y'voûere de çhouêre sai beûyatte!* Dis-lui donc de fermer sa braguette! (JMM). *Beuyie*, être entrebâillé, correspond au français *bâiller* : *une porte qui bâille*. En ce sens, la *beûyatte* est la braguette que l'étourdi oublie parfois de fermer. *Beûyie*, regarder, pourrait correspondre au vieux français *béer*, conservé dans *bouche bée*. Il prend souvent le sens de guigner; regarder curieusement, épier. C'est dans cette acception qu'il survit. *Beuyer* est un régionalisme hérité du patois. *Qu'est-ce que tu viens beuyer par ici?*

Un *beûyat* est une chatière. Le mot s'applique aussi au guichet et à la meurtrière. Une *beûye* est une éminence, une butte, du haut de laquelle on peut *beûyie*, regarder, observer. Le *beûya* est curieux, voire indiscret.

Nous rendons attentif le lecteur au paronyme *beuyi*, bouilli, à la fois nom (*maindgie di beuyi*) et adjectif (*des pomattes beuyies*, des pommes de terre bouillies).

Tchairi

Avec *tchairi*, hangar remise, bûcher; abri, nous sommes dans le domaine de l'habitat rural. Il vient de *chartil*, prononcé *char-ti*, avec une finale sonore finale en *-ti*, comme dans *outil*. Le *chartil*, nous apprend Littré, est un appentis qui sert de remise dans les basses-cours pour les charrettes, les charrues et les autres instruments de campagne. Il est intéressant de comparer *chartil* > *tchairi* et *courtil* (*jardin*) > *tieurti*, variante *tieutchi* (en wallon, *corti*). *È r'mije les utis dains l'tchairi*. Il remise les outils dans le hangar.

Le mot survit dans le français régional, il reste compris et en usage même chez les non-patoisants : *Va chercher du bois au chari!*

Vie

Une rue de Damphreux s'appelle *la vie de Bonfol*. C'est l'ancienne route de Bonfol, fréquentée de nos jours par les tracteurs et les randonneurs amoureux de cette douce campagne. Fontenais connaît le *Fond-de-Vie* qui aboutit au fond du village. Citons encore, parmi les lieux-dits, la ferme des *Vies*. Autant de références à la voie, au chemin. Un mot issu directement du latin *via* et qu'on retrouve en italien (*via a senso unico*) et en espagnol (*vía pública*). *I me demainde ch' nôs sons ch'lai boinne vie*. Je me demande si nous sommes sur la bonne route (JMM).

Méfions-nous de ses homonymes : *Vie*, bien sûr (*È n'bèye pus saingne de vie*. Il ne donne plus signe de vie (JMM). *Vie* peut aussi désigner localement le ver de terre, qui se dit également *viè*, *vâ*, *voi*, *vare*, *vée* ou encore *voirméché*. Les habitants du Peuchapatte sont *Les Vies* (les vers, et non pas les chemins); ceux d'Asuel *Voirméchés*, comme ceux de Corban.

Voïe

Dans nos campagnes, autrefois, les entreprises de pompes funèbres étaient inconnues. Lors d'un décès, le menuisier du village passait prendre les mesures du défunt et confectionnait lui-même le cercueil, en patois *voïe* ou *vaïe* et procédait à la mise en bière. *Botaie in moûe dains in voïe*, nous dit Simon Vatré, c'est faire une mise en bière, littéralement mettre un mort dans le cercueil.

L'origine du mot semble germanique. En allemand, eine *Bahre* est une *civière*; die *Totenbahre*, la bière. Par altération phonétique, on assiste à la transformation du son /b/ en /v/ et à la disparition du /r/. En namurois, on a *bî*, bière, en wallon, *sarkô*, du bas-latin *sarcus*, dont dérive le synonyme cercueil.

A Saignelégier, le menuisier, un vieux garçon original et qui, chaque année, participait activement au traditionnel *baitchai*, le charivari nocturne de mardi-gras, fut un des premiers à posséder la télévision. Il avait installé le poste dans son atelier. Les gamins du quartier regardaient les émissions assis sur des cercueils.

Qu'ât-ce que ç'ât qu'ci voïe ch'lai vie? Un soir d'hiver, un fermier rentrait chez lui en traîneau. Tout à coup, son cheval s'immobilise devant une longue caisse couverte de neige et abandonnée au beau milieu de la route. L'homme descend, chasse la neige de ses mains gantées et ne tarde pas à découvrir un cercueil. Le menuisier l'avait fixé sur une luge d'enfant pour aller le livrer dans la famille en deuil et l'avait perdu sans se rendre compte. Cette lugubre histoire était racontée aux veillées.

Homonymie : *Voi*, sans accent circonflexe, donc avec une diphtongue brève, est une des variantes patoises du gui, dit aussi *vè*, *vé*, ou *yeut*. *Void*, *voidje*, est un ajectif et signifie *vert*, *-e*.

Mé

Lai mé ou *lai mè*, c'est la huche à pain qui sert aussi de pétrin. Elle est généralement munie de poignées pour en faciliter le transport. Le glossaire de Vatré en donne une illustration. Elle faisait partie du mobilier et des objets familiers et se trouvait dans toutes les fermes. *Mai mère pétrât d'l'ai paîte dains lai mé*. Ma mère pétrit de la pâte dans le pétrin (JMM).

La forme française *maie*, toujours en usage, se retrouve sous la plume de bons écrivains. Ainsi, Henri Pourrat, qui a recueilli des contes populaires et décrit la vie ancestrale d'Auvergne : *La métayère, qui venait de boulanger, raclait sa maie avec un vieux couteau*. (Henri Pourrat, *Gaspard, des montagnes*).

Notre *mé* n'est qu'une variante de la maie, terme bien français bien que peu usité, et qui remonte au latin *magis*, même sens.

Quelques homonymes dont il faut se méfier : *Lo mé*, qui vient de mât et qui désigne la perche. *An ont piantè in mé â nové maire*. On a planté un mât au nouveau maire pour fêter son élection. *Lo mé*, bouquet de feuillage cueilli au mois de mai, hommage au printemps. C'est le *feuillu* de la chanson : *Joli moi de mai, quand reviendras-tu / m'apporter des feuilles pour faire mon feuillu?* Enfin *lai mère*, la mère, par apocope, est parfois prononcé *lai mé*.

29

Groncenaie

Pour grommeler, gronder, ronchonner; rouspéter, notre patois dispose du verbe *groncenaie*, aux sonorités évocatrices. Le *groncenou*, quand il *groncene*, quand il murmure entre ses dents, pousse des *gronceinements* comme le cochon qui grogne en agitant son groin. Sans doute faut-il voir là l'origine du mot. *L'père groncene po in ran*. Le père rouspète pour un rien. (JMM) L'ancien français possède le verbe *gronir*, qui lui-même vient du latin *grunnire*. Le verbe *groncenaie* présente de nombreuses variantes, notamment *groingnie*, *groncie*, *greumelaie*, *ronnaie*.

Bien que de sens proches, le synonyme *grimoûnaie* ou *gremoinnaie* s'apparente plutôt à gourmander, réprimander. *I m'seus fait gremoinnaie poi l'régent*. Je me suis fait réprimander par l'instituteur.

Nous avons entendu, sur les bords de la Coeuvalte, le verbe *bret'naie*, qui correspond à jargonner, parler de façon peu intelligible. Ce verbe familier n'a pourtant pas été retenu par les glossaires qui font autorité. Il résulte certainement de l'onomatopée et peut être associé à *breton*, synonyme de *baïdgé*, bavard. Aucun lien avec le Breton de la Bretagne bretonnante. Celle qu'on surnommait la *Brebre*, aussi pingre que bigote, faisait paître son unique vache sur le pré du voisin tout en *bretonnait des alumairiâs*, tout en marmonnant l'angélus.

30

Beujon

Se faire traiter de *beujon* n'est pas très flatteur. Le *beujon* est un nigaud, un benêt. Le sens premier s'applique à la buse, rapace familier dans nos régions. Le mot buse lui-même vient du latin *buteo*, (t > s). En français, buse se dit aussi d'une personne sotte et ignorante. *È s'y prend c'ment in beujon*. Il s'y prend comme un nigaud. (JMM).

Dans la même famille, nous avons *beuj'naidge*, étourderie; et curieusement *beuj'naie*, boudier et *beuj'nou*, *boudeur*. Objet de moqueries, le *beujon* démasqué réagit en boudant.

31

Ruatte

Lai *ruatte*, le rouet, féminin en patois, *ènne ruatte*, *ènne rujatte*, *ènne rusatte*, *ènne russâte*, ou encore *ènne russate*. Etymologiquement, *ruatte* est le diminutif de *rûe*, roue. *Lai rûe*, *lai ruatte*, la roue, le rouet. Le mot a également le sens de roulette, de poulie, d'anneau. Employé au pluriel, il a Nous avons relevé, à Courtavon, son emploi au pluriel pour désigner le vélo. *Son aimoérou ât vni â lôvre chu russates*, son bon ami est venu à la veillée à vélo.

Ruattes ou *russates*, toujours au pluriel, s'applique au foin presque sec. *È fat encoé in djoué de s'raye en ces ruattes de foin*. Il faut encore un jour de soleil à ce foin presque sec. (JMM).

Ruatte, dans le sens de rouet, a de nombreux synonymes : *brogue*, *felatte* ou *flate*, *torat* ou *touérat*, petit tour. Le patois du Val d'Anniviers parle de *bourgo*, à rapprocher de *brogue*, cité plus haut. Références à d'autres langues all Spinnrad; angl spinning-wheele; ital arcolaio; esp torno

Ruatte est d'un usage ancien et fait partie du vocabulaire spécifique des objets familiers. Autrefois, dans chaque foyer, *an ôyait l'bé tchaint d'lai ruatte*. On entendait le beau chant du rouet. (JMM). Jules Surdez y fait référence dans son poème *Le bon véye temps*, Acte 1918.

*L'huvie â di toé di foinnta
En s'raimaidgeâit dains son coinnnta.
Les hannes femînt tus en rond
En la ciérainc' des éciérons.
Et les fannes chu yôs sellates
Sains râ't fesînt frondnaie les flates.*

L'hiver autour du fourneau, on se repliait dans son coin. Les hommes fumaient tous en rond à la clarté des étincelles. Et les femmes sur leur siège sans cesse faisaient ronronner les rouets.

Sôte

Quel lien établir entre *lai sôte* et le mot français auquel il fait penser, la soute? On parle de la soute à bagages, de la soute du navire, de la soute à charbon. Le mot a transité du latin populaire *subta*, sous, dessous, par l'ancien provençal *sota* pour devenir le substantif que nous connaissons.

Lai sôte, dans notre patois, désigne un abri contre la pluie et se rencontre essentiellement dans l'expression figée *se botaie en lai sôte*, ou sa variante *se botaie en l'aissôte*. Avec des différences phonétiques, on l'observe non seulement dans le Jura et la Franche-Comté mais dans toute l'aire franco-provençale. En cas de pluie battante, en Bourgogne, on court se mettre à *la soute* et dans le val d'Aoste à *la choute*. En Valais, *une chote* est aussi un chalet d'alpage. *Une chote détruite par le feu*. Edmond Pidoux, dans *Le langage des Romands*, relève le verbe *s'achotter*, se mettre à la *chotte*, à l'abri.

Quand la pluie connaît un répit de plus ou moins longue durée, on assiste à une *raïssote*. *Èls aittendant ènne raïssote po paitchi*. (JMM). Il existe aussi le verbe *raïssotaie*, cesser de pleuvoir. *Vïns pie en lai sôte, è veut bïn raïssotaie in djoué*. Viens t'abriter, il va bien cesser de pleuvoir un jour.

Aloène, viermeth

Il peut paraître étrange que le patois, pour désigner l'absinthe, dispose de deux termes morphologiquement et étymologiquement très éloignés, *aloène* et *viermeth*, sans prendre leurs variantes respectives en considération. Ceci mérite une explication. *Viermeth*, absinthe, plante ou liqueur, peut aisément être rapproché de *vermouth*, directement calqué sur l'allemand *Wermut*. Dans la composition de cet apéritif entrent un certain nombre de plantes amères et toniques, notamment l'absinthe.

Qu'en est-il d'*aloène*? Le mot fait penser à l'alène, poinçon effilé dont se sert le cordonnier (en allemand *Ahle*). C'est effectivement un des sens d'*aloène*. Comme le *cramia* (pissenlit) a des feuilles dentées en forme de *crémaillère*, l'absinthe a des feuilles *en alène*, caractère botanique dit aussi *subulé*, qui a une forme allongée et effilée. Le patois recourt aux raccourcis, c'est une langue concrète et imagée.

La fée verte, fabriquée clandestinement et longtemps prohibée, se dit aussi *aipchünthe* ou encore *roudge boc*, le bouc rouge. *On n'trove pus soïe di roudge boc*. On ne trouve plus facilement de l'absinthe. (JMM) *Aloène* et *viermeth* ont inévitablement des variantes phonétiques toutes indiquées dans le glossaire de Jean-Marie Moine.

Mâlaimorè

Simon Vatrè traduit *mâlaimorè* par acariâtre. Le synonyme qu'il en donne est *mâlainmè*. *Nôs vétçhans â moitan d'mâlaimorèes dgens*, écrit Jean-Marie Moine. Nous vivons au milieu de gens acariâtres.

Bien que de sens proche, les deux termes, pourraient être de souches différentes. Décomposé, *mâlaimorè* nous donne *mâl* + *aimorè*. Faut-il y voir la mauvaise humeur (*mal* + *humeur*), le mauvais amour (*mal* + *amour*) ou le mauvais *more*, la sale gueule (*mal* + *more*)? *Des mâlaimorèes dgens*, des gens acariâtres, toujours de mauvaise humeur, toujours mal tournés, *aidé mâ viries*, sont nécessairement *mâlainmès*, mal aimés. Le *mâlaimorè* fait la trogne, *è fait in peut more*.

Amour se dit *aimo*, *aimoé*, *aimoué* ou encore *aimour*. Le participe passé du verbe *ainmaie*, aimer, est *ainmè*, aimé. Bien-aimé, -e se dit *bîn-ainmè*, -e. Deux exemples tirés du glossaire de JMM : *Èlle é lai grie d'son bîn-ainmè*. Elle a l'ennui de son bien-aimé. *Èl embraisse sai bîn-ainmèe*. Il embrasse sa bien-aimée.

L'humeur se traduit généralement par *aigrun*. *Ètre de croûye aigrun*, c'est être de mauvaise humeur, littéralement être d'humeur aigre.

Notons encore, pour l'anecdote, que l'adjectif acariâtre vient probablement du nom de l'évêque saint Acharius, en français saint Acaire, qui guérissait les fous (Alain Rey).

Èyûere

Èyûere (variante : *éyue*) est un verbe éminemment polysémique. Le glossaire de Jean-Marie Moine ne mentionne pas moins de huit acceptions différentes qui tournent toutes autour de la notion d'arranger, accommoder, de s'occuper de. Citons, à titre d'exemples *èyûere les bêtes*, fourrager, *èyûere les afaints po l'école*, préparer les enfants pour l'école, *èyûere in boquat de sint-Djôsèt*, composer un bouquet de perce-neige, ces charmantes annonciatrices du printemps et qui éclosent précisément vers la saint-Joseph, *èyûere in moéyat*, assaisonner un rôti, *èyûere enne sâce*, préparer une sauce, *èyûere lai salaidge*, préparer la salade *èyûere in malaite*, soigner un malade. *E n'ât p'ajjie, hein vôs, d' èyûere des véyes dgens*. Il n'est pas facile, n'est-ce pas, de prendre soin des vieillards.

Nos recherches ne nous ont pas permis d'en déterminer l'étymologie et il est délicat de formuler une hypothèse. Un lien avec *éyu*, élu, est peu vraisemblable.

Raivereûtche

Ce même mot désigne à la fois la ravenelle, mauvaise herbe très répandue, et l'arroche, ancienne plante potagère. Quand Simon Vatré dit *Nôte tchaimp ât piein de raivereûtches*, il pense à la ravenelle envahissante plutôt qu'à l'arroche des jardins.

Considérons les éléments de *raivereûtche*. Il y a tout d'abord *raive* qui n'est autre que la rave. Il entre dans la locution *raive de tchait!* qu'on décoche à un importun et qui correspond à zut! Quant à *reûtche*, il désigne la peau d'un fruit; *È tcheule lai reûtche*. Il suce la peau d'un fruit. (JMM). On parle de *lai reûtche d'in aïbre*, la cavité d'un arbre. *Nôs s'allins coitchie dains la reûtche de l'aïbre*. Nous allons nous cacher dans la cavité de l'arbre. Comment dès lors justifier l'association de *raive* + *reûtche*?

Roeutche, roche, est un homonyme de *reûtche*. Sa prononciation est légèrement différente. Variantes : *ratche, roétche, roitche, rotche, ...*

37

S'aibeutçenaie

On peut être tenté de rapprocher *s'aibeutçenaie* de *beûtche* en raison l'apparence graphique et de la proximité phonétique des deux mots. Fausse piste étymologique. *S'aibeutçenaie*, variante *s'aibeujenaie*, c'est *s'aiccreupi*, s'accroupir, se plier en deux. *Lai grosse fanne s'aibeutçene d'aivô bîn di mâ po raiméssaie son moétchou*. La grosse femme se baisse à grand-peine pour ramasser son mouchoir.

Accroupi se dit *aibeutchi*, *aicreupéchon* ou *aicreupoton*, cette variante étant calquée sur le français à *croupetons* où l'on reconnaît le mot *croupe*.

Notons encore, dans la même ligne, *beûtçhaie* courber (*L'aïdge beûtçhe les pus foûes*. L'âge courbe les lus forts.) et son pronominal *se beûtçhaie* se baisser (*Ès s' beûtçhant po péssaie dôs les braintches*. Ils se baissent pour passer sous les branches). Les deux exemples sont de JMM.

En revanche, *beûtche*, comme bûche, a le même radical que bois. *Tirie en lai beûtchatte*, c'est tirer à la courte paille. Autrefois, les enfants cruels s'amusaient à enfilez des brins de paille dans l'arrière-train des taons et à les relâcher ainsi arrangés. *Ces criquêts d'afaints botint ènne beûtche és taivins*.

38

Baiveu

Adjectif ou substantif : énorme, aux dimensions disproportionnées , encombrant, peu pratique.

Baiveu se dit souvent d'un meuble. *Mai mère vlaît m'baiyie son armère de tieûjainne*. *Mains qu'ât-ce qu'i frôs d'ci baiveu?* Ma mère voulait me donner son buffet de cuisine. Mais qu'est-ce que je ferais de meuble encombrant.

Plus rarement, *baiveu* s'applique à des personnes affligées d'embonpoint : *ci baiveu boûbes, ç'te baiveuse baïchatte*.

Baiveu fait partie des survivances et l'on surprend des non-patoisants, même en milieu urbain, qui l'utilisent encore.

Quant à l'étymologie, elle nous échappe et nous hésitons à formuler une hypothèse.

Niâ

Pour inciter les poules à pondre, on déposait dans le nid ou dans le poulailler un *niâ*, en français nichet, oeuf factice de plâtre, parfois de marbre. *Boûeba, vai botaie ci niâ dains le nid des dgelènes*. Garçonnet, va mettre ce nichet dans le nid des poules. (MLO) Le *niâ*, nichet, ne doit pas être confondu avec son homonyme *niâd*, une variante de *noud*, noeud. *Ç'te coüedge ât pieinne de niâds*. (JMM)

L'origine de *niâ*, nichet, ne fait aucun doute. Le mot correspond au français niais, du latin *nidax*, lui-même dérivé de *nidus*, nid. Est-ce à dire que la pondeuse est un volatile particulièrement niais qui se laisse duper? Niais a longtemps été employé au sens figuré pour qualifier une personne naïve. Nigaud, formé sur le latin *nidicare*, nicher, serait le doublet de niais. En terme de fauconnerie, le niais est l'oisillon pris au nid. Ce qui explique le deuxième sens. Le *niâ* est aussi le mioche, qui n'est pas encore sorti du nid. *È fât encoé poétchaie ci niâ*. JMM

A la question de savoir qui a brisé le verre, si l'on répond *Ç'ât ci niâ*, c'est évidemment ce nigaud, ce gamin, ce niais qui n'en fait pas d'autres. Mais si l'on répond *Ç'ât ci niun*, c'est qu'on n'a pas trouvé le coupable. Comme d'habitude, ce n'est personne (*niun*). Nuance phonétique propre aux paronymes.

Une charmante tradition de Pâques consistait à *caquaie les ûes*. Les adversaires s'affrontaient, chacun tenant un oeuf dur en main. Ils entrechoquaient les oeufs. Celui dont la coquille restait intacte sortait vainqueur. Certains joueurs déloyaux allaient au combat armé d'un *niâ*. Victoire assurée.

Et *niolu*? Niais, sot à la tête dure. Telle est la définition qu'en donne Le Langage des Romands. Niaise est employé en Romandie dans le sens de noise. *Emmoder la niaise*, chercher noise. (Dictionnaire suisse romand).

Bâne

Comme dit la sagesse populaire, *È n'fât p'tchaïndgie son tvâ bâne contre in aiveuye*. Il ne faut pas changer son cheval borgne contre un aveugle.

L'origine de *bâne* et son équivalent français *borgne* reste obscure. Le mot et ses variantes romanes pourrait provenir de *bornius*, « à qui l'on a crevé les yeux », ce dernier terme dérivant de *borna*, trou, cavité. On assisterait alors à un développement sémantique de *cavité* à *cécité*. Le sens actuel *qui ne voit que d'un oeil* l'a emporté.

On retrouve *Borgne* dans de nombreux toponymes, spécialement concernant les cours d'eau, pensons par exemple au *Val de Borgne* en Valais.

Chteuquaie

Chteuquaie c'est faire une partie de cartes, un *chteuque*, un *yass*. Nos ins *chteuquaie djünque à matin*. Nous avons *yassé* jusqu'au matin. (MLO). Le glossaire franc-montagnard est le seul à mentionner ce mot qui désigne pourtant un jeu si populaire dans le Jura. Devrait-on, pour en respecter l'origine suisse alémanique, l'écrire *stöckaie*? Les joueurs, les *chteuqueurs*, disposent de tout un vocabulaire spécifique : *Le bock*, le quart restant des cartes après distribution lors du jeu à trois; le joueur qui n'est pas satisfait a le droit de *prendre le bock*. *Le bour*, le valet d'atout. *Chiber* ou *chiberer*, laisser à son partenaire le soin de *faire atout*. *Les chteuque*, une annonce justifiée par le mariage du Roi et de la Reine d'atout. *Poutzer*, triompher, sortir vainqueur. Ces termes, tous alémaniques, peuvent pour l'occasion être *patoisés* : *I n'é ran, mais ran di tot. I seus fochi d'chiebaie*. Je n'ai rien (pas de bonnes cartes), je suis obligé de passer. *Gnolu, qu'ât-ce que fos d'botaie ton bour chu mon nel? Nôs sons ensoéne*. Imbécile, qu'est-ce qui te prend de mettre ton bour sur mon nel? Nous sommes ensemble.

Vouje

Cité par JMM et SM, l'adjectif *vouje*, accablé, abattu, découragé, est d'un emploi plutôt rare et s'apparente à un archaïsme. Son origine est inconnue. Accablé se dit plus volontiers *aiccabyè* : *Ès sont aiccabyés d'tchaigrin*. Ils sont accablés de chagrin. (JMM). Mais on trouve aussi, chez le même auteur : *Lai vouje fanne en é grôs ch'le tiûre*. La femme accablée en a gros sur le coeur. Ainsi, l'infinitif *aiccabyaie* a pour synonyme le verbe *voujaie*, à ne pas confondre avec son homonyme *voûjaie*, oser, où l'on observe l'ajout de la lettre *v* à *oûjaie*. On entend indifféremment *È n'voûje pus v'ni* et *È n'oûje pus v'ni*. Il n'ose plus venir. (JMM).

Le lien avec *voudge*, vouje, semble à exclure. Au moyen âge, la vouje était une arme composée d'une large lame à un seul tranchant montée sur une longue hampe. En arboriculture vouje désigne une serpe à long manche servant à émonder les arbres.

S'aicointnaie

È s'ât aiccoétnè de çte dôbe, il s'est amouraché de cette folle, lit-on chez Simon Vatré. *S'aiccoétnaie*, s'amouracher, se lier d'amitié, mais aussi accoster: *È s'aiccointene soïe d'tus ces qu'è trove*. Il accoste facilement tous ceux qu'il trouve. (JMM) Comme en français, le verbe est surtout employé pronominalement. La forme transitive est considérée comme archaïsme, mais elle existe bel et bien : *aiccointnaie* accointer, mettre en relation. Elle fournit le dérivé *aiccointnaince*, accointance : *Èl é des aiccointnainces d'aivô bin des grôsses dgens*. Il a des accointances avec de nombreuses personnes influentes. (JMM). L'étymologie dans le latin *cognitus*, connu, de *cognoscere* et non pas dans le mot français *coin*, contrairement aux apparences.

Cependant, nous avons relevé en français (très) local : *Il est allé s'encointener dans la neige avec sa neuve auto*. Sa nouvelle voiture, mal maîtrisée, s'est enfoncée comme un coin dans la neige du talus.

Baïjœûre

Accolade, baiser, est rendu par *baïjœûre* chez Simon Vatré et *baijeure* chez Jean-Marie Moine qui donne encore d'autres variantes. Ces différences graphiques sont dues à des nuances de prononciation.

Dressons l'inventaire de la famille du mot. *Īn baïjat* est un petit baiser, un bécot. *Baïjenotaie* ou *baïjotaie* correspond à notre bécoter (Les amoureux qui s'bécotent sur les bancs publics ...) Avec *baïjement*, nous avons un terme liturgique, le baiselement. C'est le signe de respect, de vénération témoigné envers un objet de piété. Le Jeudi Saint, l'officiant renouvelle le baiselement des pieds. *L'grand-wardi, è y é l'baïjement d'lai crou.* Le vendredi saint, il y a le baiselement de la croix. (JMM). *Īn baïjetiu* est une personne rampante, servile; nous dirions aujourd'hui un *lèche-cul*, un *lèche-botte*. A un importun dont on veut se débarrasser, on dira : *Te peux baïjie le tiu d'nôte tchait.* Tu peux baiser le cul de notre chat. Ou bien : *Te peux baïjie nôte tchievre entre les écouènes.* Tu peux baiser notre chèvre entre les deux cornes. Deux pains qui se touchent lors de la cuisson forment *enne baïjure*, une baisure.

Lai baïjatte, la danse du baiser, mérite une attention particulière. *Nos dainserains lai baïjatte ensoène.* (SV). Nous danserons ensemble la danse du baiser. Il devait s'agir d'une danse au cours de laquelle les cavaliers avaient le droit de bécoter furtivement leur demoiselle, sous l'oeil vigilant des parents. Cette danse devait se pratiquer un peu partout. Nous devons à Tohama, une chanteuse belge (de son vrai nom Nadia Altmann, 1920-1995) une charmante version de la danse du baiser :

Quelle jolie danse
La danse du baiser
Quand on commence
On ne peut plus s'arrêter
On fait deux pas
On fait trois pas
Et l'on s'embrasse comme ça
Un temps d'arrêt
Et l'on est prêt
Prêt à recommencer

Baïjœûre, baiser, ne doit pas être confondu avec son paronyme *baijoûere*, forte bise, dans lequel on remarque le mot *oûere*, le vent : *Ç'te baijoûere nôt édgeale.* Cette forte bise nous gèle. (JMM). Lors d'hivers rigoureux où soufflait une bise à décorner les boeufs, on entendait volontiers cette autre expression : *Lai bîje tire l'oûere*, mot à mot *la bise tire le vent*.

Niaffaie

Le verbe patois *niaffaie*, gifler, survit en français régional sous la forme de *niaffer*. *Ènne niaffe* est une gifle, une baffé, une claque. *Niaffe*, baffé, claque sont manifestement des onomatopées. Les *niaffes* comme les baffes vont généralement par deux. *Te mérites ènne boinne pére de niaffes*. Tu mérites une bonne paire de claques. (SV) Comparons : « Et paf! Tu l'as ta paire de baffes, tu l'as assez cherchée. » *Nyifniaffe, t'l'és r'ci tai pére de gnaffes. T'l'és prou tçh'ri*. Pour Simon Vatré, *nyifniaffe* et *niaffe* sont synonymes. Cependant, *nyifniaffe* prend le sens de menace dans la savoureuse expression *nyifniaffe poire de coyé. Aittends pie, tiaind è redéchenderé lai gasse, i yi feraî nyifniaffe poire de coyé*. Attends un peu, quand il descendra la ruelle, je le giflerai. Notons qu'*ènne poire de coyé* est une variété de poires dite cuisse madame ou cuisse de dame et, selon Wikipédia, déjà présente dans les jardins de Louis XIV.

Niaffe comme gifle a de nombreux synonymes. Relevons, chez Jean-Marie Moine : *aifaichie*, *bâfre* (proche de baffé), *mouêrnifye* (qui correspond à mornifle), *ouêrfidyé*, d'origine germanique (en allemand *Ohrfeige*), *toétche* (proche de tarte). Sur le plan graphique, chacun de ces mots connaît de nombreuses variantes et souvent un verbe correspondant.

Aidûesievos

Il existe dans notre patois quelques expressions figées qui font référence à Dieu. *Aidûesievos*, cité par Simon Vatré uniquement, en est un exemple particulièrement intéressant. Il s'agit d'une salutation. Elle peut se décomposer ainsi : *ai Dûe sis-vôs*, littéralement à *Dieu soyez-vous*. Ainsi, on recommande à Dieu celui qu'on accueille ou celui qui nous quitte. Parole d'une grande profondeur et qui montre à quel point, chez nos anciens, la foi imprégnait le quotidien. Je voudrais que vous soyez à Dieu. Le *sis-vôs* est une variante du subjonctif *que vôs sins*, que vous soyez. Mêmes formes à l'impératif. L'hospitalité de nos ancêtres était légendaires. Les visites étaient aussi saluées par un sincère *bevniaint sis-vôs*, bienvenu soyez-vous, soyez le bienvenu, la bienvenue.

Dieu est encore cité dans plusieurs expressions, ainsi que l'atteste le Vatré : *Dûe vôs voidge!* Dieu vous garde! *Dûe vôs édèt!* Dieu vous aide! *Dûe sait b'nit!* Dieu soit béni! *Dûe aîye son âme!* Dieu ait son âme! A celui qui éternue, on dit volontiers : *Dûe te b'nâche!* Dieu te bénisse! A un enfant, on dira : *Dûe te crâche!* Dieu te fasse grandir. Enfin, en parlant de celui à qui la fortune sourit un peu tard, on dit : *Lo bon Dûe envie des neûjéyes en ces qu'n'aint pus de dents*. Dieu envoie des noisettes à ceux qui n'ont plus de dents.

Il y a aussi les éternels *plaignaints*, ceux qui sont toujours en train de se plaindre : *Hélaîs! Las moi!* Les *Lais Dûe*, hélas Dieu, sont les habitants de Goumois.

Châgue

Ïn còp, dous còps, tràs còps, chaguè! Une fois, deux fois, trois fois, adjudgé! *Chaguaie*, adjudger, un verbe fort utilisé dans les ventes aux enchères. Il n'est pas difficile d'en deviner l'origine germanique. En effet, adjudger se dit *zuschlagen* en allemand. Quant à l'objet adjudgé, c'est la *châgue*. Autrefois comme aujourd'hui, certains couraient les ventes dans l'espoir d'y dénicher des trésors. *È raimoinne ïn tchie piein d'châgues*. Il a ramené un char plein d'objets. (JMM). Parfois, les enchères montent trop haut et découragent les amateurs. *Tos les châgues étaïnt prou tchies*, tel est l'exemple que donne Marie-Louise Oberli dans son glossaire. Tous les objets adjudgés étaient assez chers.

Chaguaie possède un synonyme, *aidjudjie*, calqué sur le français. *An y' ont chaguè ïn prie*. On lui a adjudgé un prix. On l'aura compris, la *chague* n'a rien à voir avec la *chlâgue*, la rossée, de l'allemand *der Schlag*, le coup. Le mot survit en français régionale, *une bonne schlaguée* équivaut à *une bonne raclée*.

Vôsaidge

Adresse, dextérité, selon Simon Vatré : *Lés véyes dgens n'aint pus de vôsaidge ni d'épièt*. Les vieilles gens n'ont plus d'adresse ni d'habileté. *Épièt* et son synonyme *évoingne* expriment l'habileté, comme dans l'exemple, mais aussi le moyen, la façon, l'aptitude. Il se dit d'une personne qui avance dans son travail. *Èl é d'l'épièt*. Il a de l'avance. *Ç't'ôvrie é brâment d' épièt*. Cet ouvrier a beaucoup d'aptitude, il est très actif. En revanche, *È n'é piepe ïn épièt* se dit de celui qui n'a aucune façon pour travailler. Vatré cite encore le verbe *épièti*, avancer dans son travail.

Plus complet que Simon Vatré, Jean-Marie Moine indique d'autres sens de ce substantif polysémique. Aisance : *Èlle djâse d'aivô di vôsaidge*. Elle parle avec aisance. / Arrangement : *Ès trov'raint tot d'meinme ïn vôsaidge*. Ils trouveront quand même un arrangement. / Bienséance : *È n'coégnât ran â vôsaidge*. Il ne connaît rien à la bienséance. / Convenance : *È fât t'ni compte des vôsaidges*. Il faut tenir compte des convenances.

Origine non établie.

Aivége

D'aivége, habitude, dérive le verbe *aivégie* habituer, acclimater, apprivoiser. On remarquera les variantes régionales et orthographiques. Les *Taignons* disent *aivése* : *Quelle aivése de treûyie son peuce!* Quelle habitude de sucer son pouce! (MLO). *Aivésie* habituer. Pour les variantes orthographiques, consulter le glossaire de Jean-Marie Moine dont nous tirons les exemples suivants : *Èl é lai croûeye aivéje d's'aidé piaindre*. Il a la mauvaise habitude de toujours se plaindre. *È fât di temps po aivéjie ène piainte*. Il faut du temps pour acclimater une plante. *Èl aivéje le tchvâ â boéré*. Il accoutume le cheval au harnais. *È fât s'saivoi aivéjie en tot*. Il faut savoir s'habituer à tout. *L'afaint é aivéjie in cra*. L'enfant a apprivoisé un corbeau.

La proximité sonore de *végin*, *véjène*, voisin, voisine, ne nous autorise pas à voir une parenté étymologique.

Aivoûetre

L'Evangile nous parle de la femme adultère, ce que JMM traduit par *l'aivoûetre fanne*. Remarquons la place de l'adjectif, avant le nom en patois. L'acte lui-même est rendu par le même mot : *L'aivoûetre n'é dj'mais aimoinnè qu'di malhèye dains les mémaidges*. L'adultère n'a jamais amené que du malheur dans les ménages. (JMM).

Il existe le paronyme *aivouitre*, mauvais drôle, coquin. *L' aivouitre coitche bin son djûe*. Le coquin cache bien son jeu. Il est tentant d'établir un lien entre *l'aivoûetre* et *l'aivouitre*, ce qui ne nous éclaire pas sur l'origine de ces mots.